

Objet : Projet « Le 112 à l'école »
Réseaux : Tous
Niveaux et services : fondamental
Période : Année scolaire 2010-2011

- A Mesdames et Messieurs les Gouverneurs de Province ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux Organes de représentation et de coordination ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement maternel et primaire subventionnés, ordinaires et spécialisés ;
- Aux Chefs d'établissement d'enseignement maternel et primaire organisé ou subventionné par la Communauté française, ordinaire et spécialisé ;
- Aux membres des services d'Inspection de l'enseignement fondamental ;

Pour information :

- Aux Organisations syndicales ;
- Aux Associations de Parents.

Autorités : La Ministre en charge de l'Enseignement obligatoire
Signataire(s) : Marie-Dominique SIMONET
Gestionnaire : Cabinet de la Ministre
Personne-ressource : François TOLLET (francois.tollet@gov.cfwb.be)

Nombre de pages : 2 + dossier pédagogique annexé
Mots-clés : Urgences, 112, Europe, services de secours, sécurité

Madame, Monsieur,

La Fondation 112 a été créée pour sauver des vies en veillant à la connaissance et à la bonne utilisation du numéro européen d'urgence 112. Son objectif principal est d'offrir du matériel d'information à tous les citoyens et à toutes les organisations qui souhaitent informer et éduquer à ce sujet.

Cette Fondation contribue donc à la promotion et l'éducation sur le numéro 112, disponible dans toute l'Union européenne. Il existe à l'heure actuelle pas moins de 60 numéros d'urgence dans l'ensemble de l'Union européenne, mais seul le 112 offre un accès direct aux services d'urgence dans les 27 Etats membres, ceci pour toutes les situations d'urgence (police, pompiers et ambulance) dont on peut être le témoin ou la victime.

La dernière étude à l'échelle européenne a montré en effet que, même 18 ans après sa création, seulement 24% des Européens sont capables d'identifier spontanément le 112 comme le numéro d'appel des services d'urgence partout dans l'UE, d'où l'importance d'œuvrer à une plus grande diffusion de celui-ci.

Dès lors, dans le cadre de l'éducation de nos enfants à la citoyenneté ainsi que dans celui de la promotion de la sécurité, vous trouverez ci-joint un dossier pédagogique, proposé par la Fondation 112, afin de sensibiliser les élèves de 5 à 10 ans, ainsi que leurs parents, à l'utilité de connaître et de pouvoir utiliser à bon escient ce numéro d'appel d'urgence au sein de l'ensemble des pays de l'Union européenne.

En vous remerciant de bien vouloir diffuser cette information au sein de votre établissement, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Marie-Dominique SIMONET

Ministre de l'Enseignement obligatoire